

Réf: Dossier N° : 52771

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « PRIVILEGE CHANGE »****Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE RUE 21, AVENUE 20, 27 BP
549 ABJ 27**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13 Juin 2018 reçus par Me CHRISTINE BITTY-KOUYATE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 01 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PRIVILEGE CHANGE » .

Objet: Toutes opérations de change manuel de devises, de change au comptant ; Toutes opérations de négoce de métaux précieux et de pierres précieuses ; Toutes activités liées à l'achat, la vente, la consignation de ces métaux précieux et pierres précieuses. La participation de la société par tous moyens et en tous pays à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou achats de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliances ou de société en participation et généralement, d'effectuer en tous pays pour elle-même ou pour le compte de tiers, toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital social: 1 500 000 F CFA divisé en Cent Cinquante (150) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE RUE 21, AVENUE 20, 27 BP
549 ABJ 27**

GERANT: Monsieur DOUMBIA BRAHIMA.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19990 du 01/08/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18756 du 01/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

